

Procédure aides numériques

Ordinateurs reconditionnés

Public cible

- Personnes aidées au CPAS de Saint-Gilles : Revenu d'intégration, son équivalent, aide sociale.
- Personnes aux revenus similaires voire un peu plus élevés, sur enquête sociale.
- Séjour régulier en Belgique.

Règlement

Aides financières possibles pour l'achat d'un ordinateur reconditionné uniquement (voir liste de magasins non exhaustive)

Sur accord du CSSS, prise en charge partielle du CPAS : 80% sur un coût total variable selon la situation de la personne (en formation ou pas)

Procédure

1. Prendre rendez-vous à une **séance d'information collective** de la cellule culture, **le lundi matin à 10h ou à 11h**
02/600 57 57 – 0494/57 77 08 ou culture@cpasstgilles.brussels
2. Aller chercher un **devis** pour l'ordinateur reconditionné choisi
3. Se rendre ensuite à la **permanence culture le mercredi matin** entre 9h30 et 11h30

Adresse : Rue de Bosnie 40

Internet

Même public et procédure

Règlement

Sur accord du CSSS **intervention maximale de 15€** par mois pour les personnes en formation ou dont les enfants sont en âge scolaire.

Aide à l'accès au **tarif social** auprès de l'opérateur.

Aide à l'inscription à l'**Atelier du WEB** et à ses modules de formation. Accès annuel à cet Espace Public Numérique pour 5€. Rue du Fort 37. <https://atelierduweb.be>